LE GRATIS LYONNAIS paraît tous les Dimanches.

De tous les journaux de province c'est lui, qui par sa *spécialité* et son *Mode de distribution*, donne aux *annonces* la plus grande *publicité*. Il est envoyé *gratis* aux établissemens publics de Lyon, et dans trente villes des départemens circonvoisins, ainsi qu'à toutes les personnes qui prennent l'engagement de donner des annonces pour 25 francs par année.

Les BUREAUX *sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.*

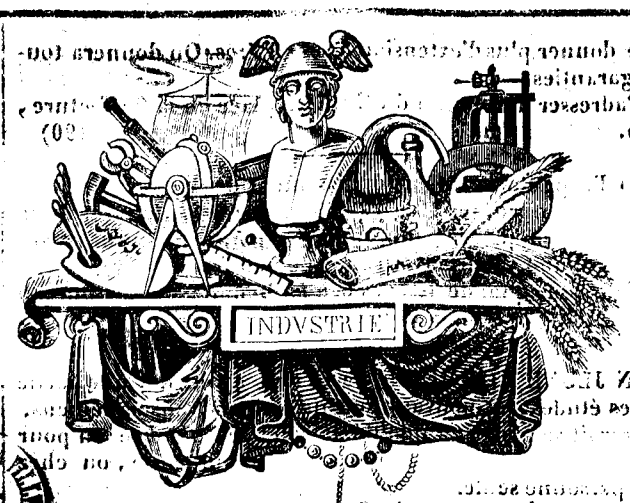

ON S'ABONNE et on reçoit les annonces au Bureau du Journal, à Lyon, place de la Préfecture, n. 5; à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.

ABONNEMENS : 2 francs pour 3 mois, 4 fr. pour 6 mois, 7 fr. pour l'année; hors du département, 3 fr. pour 3 mois, 5 fr. pour 6 mois, 9 fr. pour l'année.

PRIX DES ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE.

Celles qui ne seront pas reçues le vendredi au plus tard ne paraîtront que la semaine suivante.

On ne reçoit que les lettres affranchies.

LE GRATIS LYONNAIS,

Journal universel d'Annonces, Industrie, Arts, Sciences, Théâtres et Variétés, etc.

VENTES D'IMMEUBLES.

Une belle Maison aux Brotteaux, sur le cours Morand, dans une bonne position, construite avec solidité, elle est d'un revenu de 12,000 francs, susceptible d'augmentation. Prix : 220,000 francs.

S'adresser au bureau du Gratis. (1107)

Une petite maison située à la Croix-Rousse, Grande Rue du faubourg. La propriété est en très-bon état. Le revenu est demeuré fixe depuis 30 année à 1,200 fr. L'on peut s'en convaincre, obtenir les renseignemens, et toutes facilités pour le paiement. Prix : 20,000 f. S'adres. au Gratis. (1108)

Une petite Maison, située à Collonges (Mont-d'Or), composée d'un rez-de-chaussée, plusieurs pièces au premier, cave, grenier et environ une bicherée de bon terrain; quantité d'arbres à fruit. Prix : 5,000 francs.

Trois bicherées de terrain première qualité, à l'embranchement de 4 routes, propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Gratis. (1200)

Une Propriété, située à 2 lieues de Lyon, peu éloignée de la route, où passent les omnibus, elle est composée d'un seul ténement de fonds de 30 bicherées, soit vigne, pré, bois et terre à blé; une Maison composée de cuisine, 2 pièces au rez-de-chaussée et 2 pièces au-dessus; puits, jardin, etc.

S'adresser au bureau du Gratis. (1231)

Une Maison, cour et hangar, situés dans le bourg de Chasselay, pouvant faire, avec très-peu de réparations, un logement bourgeois.

S'adresser à Me Joannard, notaire à Chasselay. (1254)

Pour cause de départ. — Une Maison avec jardin, située dans une des plus jolies positions des Charpennes, commune de Villeurbanne.

La Maison est composée de cinq grandes pièces au rez-de-chaussée et huit au 1.er étage, avec trois grands galetas au-dessus, plus, cuve et pompe attenant à la maison, dans le jardin.

Cette jolie propriété formant enclos, peut être facilement divisée. Elle est d'un rapport de 5 p. 100. On la vendra en gros ou en parties détachées, et on accordera des délais pour le paiement du prix.

S'adresser chez M. Metton, boulanger aux Charpennes, ou au bureau du Gratis. (1260)

A Ste-Foy-lès-Lyon, une jolie maison bourgeoise, située place des Quatre-Vierges. Elle est composée d'un rez-de-chaussée ayant plusieurs pièces; un 1er étage bien agencé, cave, grenier, beau jardin clos de murs, avec salle d'ombrage; puits à eau claire et boutasse; la vue est des plus agréables et très-étendue. S'adresser à M. Sambet, grande rue, au dit Ste-Foy. (1267)

Une propriété située à Civrieux, composée de maison de maître et de cultivateur, jardin, verger, terres verchères, vignes, bois, et pâturage, le tout de la contenance de plus de cent bicherées lyonnaises, première qualité de fonds, dont soixante sont autour des bâtimens.

Cette propriété patrimoniale est sans inscriptions, d'un bon rapport, et à 3 quarts-d'heure de la route de Villefranche; les voitures de Chessy y traversent tous les jours. L'on accepterait un échange d'immeuble pour moitié de la valeur, et l'on entrerait en jouissance de suite.

S'adresser au bureau du Gratis. (1281)

A vendre ou à louer pour cause de décès, l'hôtel du *Lion d'Or*, logeant à pied et à cheval, situé à Cuire, au bas de la montée près l'Isle-Barbe. Cet établissement est avantageusement connu depuis plus de 40 ans. S'adresser à M. Guillet, audit lieu. (1276)

Une propriété située commune d'Oullins, avec maison bourgeoise, bien distribuée, composée d'un rez-de-chaussé et premier étage, vaste grenier au second, grande cave, cellier, buanderie, cour formant une vaste remise, le tout clos de murs avec jardin, salle d'ombrage, arbres à fruits et vignes de plusieurs bicherées.

S'adresser au bureau du Gratis. (1282)

Jolie maison de campagne sur la commune de Tassin, grande route de Charbonnières, près de la Demi-Lune; elle est composée d'une fort jolie habitation, d'un beau jardin, un puits à eau claire et des nouvelles plantations, dans un beau fonds de plusieurs bicherées, d'un bon rapport, d'un seul ténement et dans une position des plus agréables du lieu.

S'adresser au bureau du Gratis. (1283)

VENTE MOBILIERE

par autorité de justice.

Le mercredi 14 septembre 1836 et jours suivans, excepté le lundi de chaque semaine, sur les 8 heures du matin, il sera procédé à St-Georges, lieu de Mont-Plaisir, et à St-Etienne, lieu de Buyon, par le ministère de M. Perrachon, commissaire-priseur à Villefranche, à la vente aux enchères du mobilier et des vins dépendant de la succession bénéficiaire de M. le marquis Despinay, décédé à Paris, consistant en batterie de cuisine, vaisselle en porcelaine dorée, verroterie, cabarets, horloge, pendules, vases à fleurs, ameublement de salon, rideaux, secrétaires, commodes, tables de jeu, lits garnis, un beau billard, glaces, un groupe, tableaux, chaises, fauteuils, canapés, bibliothèque, linge, 100 pièces de vin rouge nouveau, 250 boisseaux de blé, froment et seigle, paille, voiture, harnais, outils, tombereaux, charrettes, bois de service, ferrailles, bœufs, jumens, 100 boisseaux d'avoine, bouteilles vides, fusils de rempart, beaucoup d'antiquités et autres objets.

Et le dimanche 25 septembre 1836 et jours suivans, excepté le lundi, à la même heure, il sera procédé par le ministère du même commissaire-priseur, à Blacé, lieu de Cham-Renard, à la vente aux enchères du mobilier et des vins dépendant de la même succession, consistant en bois de lits, commode, fauteuils, boîtes en cuivre, et en 140 pièces de vin rouge nouveau.

La vente sera faite au comptant. (1294)

A VENDRE,

En gros ou en détail.

Le dimanche 16 octobre prochain, à l'issue de la messe paroissiale, sur la place publique de St-Germain-au-Mont-d'Or, il sera procédé à la vente publique aux enchères, en gros ou en détail, d'un Domaine situé sur ladite commune de Saint-Germain et sur celles de Curis, composé de maison d'habitation, grangeage, jardin, vignes, verchères, bois et saulée, de la contenue, en tout, de six hectares cinquante-sept ares cinquante-trois centiares (cinquante-deux bicherées.) Ce domaine est sur la rive de la Saône, à 10 minutes du pont de Neuville.

Il sera donné des facilités à l'acquéreur ou aux acquéreurs.

Si l'on veut traiter auparavant, s'adresser à Lyon, en l'étude de Me Quantin, notaire, quai St-Antoine;

Ou chez M. Marius Chastaing, rue du Bœuf, n. 5, au 2me, avant midi. (1295)

Un corps de Bâtiment et un Jardin de 90 ares, situés dans le centre du faubourg de la Guillotière, du revenu net de 6,400 fr. On laisserait une partie du prix moyennant une rente viagère d'un prix modéré. Le vendeur est âgé.

S'adresser à M. Augros, place du Plâtre, n. 15, au 1.er, dépositaire du plan de la propriété, chargé de faire connaître les conditions de la vente. (1297)

VENTES DE FONDS DE COMMERCE.

A CÉDER DE SUITE.

Pour cause de décès et changement d'affaire. — Un Fonds de Café-Cabaret, bien achalandé et réparé à neuf, avec billard à la jeune France, il est situé dans le quartier St-Paul.

S'adresser au Gratis. (1210)

L'on désire acheter une Etude de notaire, à Lyon, ou dans les environs; l'on accepterait même dans l'un des départemens circonvoisins, pourvu qu'elle soit dans un poste avantageux de chef-lieu ou d'arrondissement.

S'adresser à Me Roybet, notaire à Lagnieu, ou au bureau du Gratis. (1237)

Pour cause de cessation de commerce.—Un Fonds d'Epicerie, bien achalandé et situé dans un très-bon quartier, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du Gratis. (1229)

Pour cause de départ. — Un joli Fonds de Café, d'un goût moderne, avec deux Billards à la jeune France, il est situé près de l'un des quais de la Saône, et dans une position des plus avantageuses. L'on traitera avec facilité.

S'adresser au bureau du Gratis. (1230)

Fonds de Café, situé dans les meilleures positions de la ville, quartier des Terreaux et autres.

S'adresser au bureau du Gratis. (1286)

Une Etude d'Huissier, près le tribunal civil de Villefranche (Rhône), située dans le plus fort arrondissement, et ayant une très-bonne clientelle.

S'adresser à M. Demare, huissier, rue Trois-Carreaux, n. 6, à Lyon. (1251)

Pour cessation de commerce. — Un Fonds d'épicerie et droguerie, bien achalandé, avec un demi-gros à volonté, situé sur une place des plus fréquentées.

S'adresser, rue St-Marcel, n. 22, vis-à-vis la place Sathonnay. (1256)

Fonds d'Horlogerie, situé sur l'un des plus beaux et des plus fréquentés quais de la Saône. (1259)

Un Fonds de marchand de Cristaux et de Porcelaine, bien achalandé, existant depuis six années, situé dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville. On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à Me Henry, notaire, place de la Préfecture, n. 7. (1270)

Pour cause de départ. Un très-bon Fonds de Café, bien achalandé et dans une belle position; le loyer est à bas prix, il y a un long bail, six chambres garnies qui rapportent 300 francs par année de plus que le loyer ne coûte, on donnera toute facilité et sûreté.

S'adresser au Café des Arts, place de la Caserne, à Vienne (Isère). (1271)

Pour cessation de commerce. Un ancien Fonds de Faïenceries, Terrailles et Verreries; il est bien achalandé et situé dans une bonne position du quartier St-Jean.

S'adresser au bureau du Gratis. (1277)

Un ancien Fonds de Café, avantageusement connu et jouissant d'une très-bonne clientelle, situé dans la position la plus lucrative de Villefranche. (Rhône).

S'adresser au bureau du Gratis. (1280)

Pour cause de cessation de commerce. Fonds d'un Hôtel garni, connu sous le nom de veuve Bourgoin, très achalandé, et qui existe depuis près de 40 ans, situé sur la place de la Boucherie, près de la place des Terreaux. S'y adresser, ou au bureau de ce journal. (1285)

Pour cause de cessation de commerce. — Un Fonds de détail d'épicerie, bien achalandé, situé dans une position avantageuse du quartier des Cordeliers.
Prix : 1.000 francs.
S'adresser au bureau du Gratis. (1291)

Un Fonds de Restaurant, situé au centre du commerce; la position de l'établissement assure une bonne clientelle; l'acquéreur pourra se convaincre des avantages et des produits d'une vente assurée.
S'adresser au bureau du Gratis. (1302)

Pour changement de commerce. — Un joli petit Fonds de Café-Cabaret, bien achalandé et placé avantageusement pour y faire un restaurant, dans quel genre que ce soit. Les conditions seront très-avantageuses en considération du changement precipité du vendeur qui donnera toutes les facilités.
S'adresser chez M. Serve, liquoriste, rue du Plat, n. 6. (1303)

Un Fonds de Bonnetterie et de Mercerie, situé dans une position des plus avantageuses du quartier des Terreaux. On ne cèdera que les agencemens si on le désire.
S'adresser ru bureau du Journal. (1296)

Pour cause de départ précipité.—Un très-bon Fonds de Restaurant, situé au centre de la ville, bonne clientelle, qui ne sera vendu qu'au prix de l'estimation du matériel qui sera environ 5,000 francs; le logement vaste et commode, n'est que de 800 francs.
S'adresser au bureau du Gratis. (1261)

VENTES DE MARCHANDISES
ET AUTRES OBJETS.

Ciment hydraulique.

Avis à MM. les Propriétaires et Entrepreneurs de Bâtimens.

Dépôts du Ciment français de Bidreman père et fils, de Vaise, n. 6,

Chez MM.
Abel, commissionnaire, quai d'Ainay.
Détrie, épicier-droguiste, rue Belle-Cordière, n. 10.
Michallet, vinaigrier, grande rue de la Guillotière, n. 95.
Jeannet, marchand de sel, place des Cordeliers.
Dumond et Renard, droguistes, quai des Augustins, n. 76.
Passeron, épicier, cours d'Herbouville, n. 6, à St Clair.
Claudon, épicier, grande rue de la Croix-Rousse, n. 8.
Verspuis, entrepreneur, sur la place, à Ste-Foy.

Ce Ciment hydraulique est propre à la construction et l'enduit des réservoirs et pièces d'eau, des murs humides et salpêtrés. Sur la demande des consommateurs, les dépôts remettront *gratis* des prospectus indiquant la manière de l'employer.

On peut voir, à l'établissement de M. Bidreman, *à Vaise*, des échantillons de bassins, cuves, baignoires et pavés, construits depuis quatre ans, que le froid le plus rigoureux n'a pu altérer.

Rigoles et conduits d'eau de toutes dimensions faciles à placer avec le Ciment. (1043)

Plumes Perry.

La maison Perry, malgré l'énorme concurrence des plumes métalliques de qualités inférieures et qui se vendent à vil prix, n'a rien perdu de la confiance du public qui, depuis long-temps, apprécie la finesse, la flexibilité et la durée des plumes de sa fabrique. Récemment encore elle s'est montrée digne de cette faveur par la mise en vente des plumes

A RESSORT PLAT REGULATEUR
ET A PORTE-PLUME ELASTIQUE,

Qui jointes à celles à ressort de gomme élastique et aux autres espèces anciennes et nouvelles ne laissent plus rien à désirer du côté de la perfection.

Les plumes Perry, quatre fois brévetées en France et en Angleterre, se vendent à Lyon, en détail, chez les papetiers marchands de plumes métalliques. (1222)

Pour cause de départ précipité. — Une Voiture de voyage presque neuve, construite sur un nouveau genre, avec un coffre destiné pour contenir des échantillons volumineux ou des marchandises.
Un Cheval de 5 ans, propre à la selle et pour ateler à ladite voiture. On comprendra dans la vente les harnais.
S'adresser pour traiter du prix, Hôtel-du-Nord, rue Lafont. (1306)

Quatre cents quintaux de luzerne.
S'adresser chez M. Grindon, marchand de soie, rue Pisay, n. 11. (1304)

DEMANDES ET OFFRES.

Une Maison de commerce, existant depuis long-temps, et en grande prospérité, désire emprunter 5 à 6,000 francs pour donner plus d'extension à ses affaires. On donnera toutes garanties.
S'adresser au bureau du Gratis, place de la Préfecture, n. 5. (1190)

Un Propriétaire de l'arrondissement de Vienne (Isère), désirerait emprunter 10 à 12,000 fr. en rente viagère. Cette somme serait placée par première hypothèque sur des propriétés d'une valeur de plus de 140,000 francs.
S'adresser quai de Retz, 36, à M. Benoît, ou au bureau du Gratis, place de la Préfecture, 5. (1207)

UN JEUNE HOMME âgé de 15 ans, ayant fait une partie de ses études, et pouvant fournir de bons renseignemens, désirerait se placer en qualité de valet-de-chambre ou pour quelqu'autre emploi dans une maison bourgeoise, ou chez une personne seule.
S'adresser au bureau du Gratis. (1286)

On offre à placer une somme de huit à dix mille francs, par première hypothèque, sur une propriété de la ville.
S'adresser au bureau du Gratis. (1269)

L'on désire pour un magasin de détail un jeune garçon, de 12 à 14 ans, sachant bien lire et écrire et appartenant à une honnête famille.
S'adresser chez MM. Jaquet et Fevrot, rue Lafont, n. 4. (1305)

LOCATIONS ET AFFERMAGES.

De suite, ou pour la Noël, dans la Maison située près la barrière de Serin, en face du pont, grands Magasins, voûtes, propres à de grands établissemens, et vastes appartemens au 1.er, 2.me et 3.me, avec greniers. On fera faire les réparations au gré des locataires.
S'adresser au portier de ladite maison, n. 25. (1226)

Pour entrer en jouissance de suite. — Une Maison entièrement décorée à neuf, avec cours et jardins, située près le Champ-de-Mars, à Vienne (Isère).

Ce corps de bâtiment est de trois étages sur la grande route, et de deux sur les cours, composé de trois vastes rez-de-chaussées et de quatorze grandes pièces. Il est propice à l'établissement d'un hôtel, d'un pensionnat pour les deux sexes, d'une brasserie de bière, d'une filature ou d'un tissage de toutes les matières employées dans le commerce; enfin il peut recevoir l'exploitation de toute grande industrie commerciale.

Le propriétaire de cette maison pourrait disposer, en faveur du locataire, d'une certaine quantité de vapeur d'eau et d'eau bouillante, attendu qu'il exploite lui-même une grande industrie dans sa maison adjacente.

S'adresser, pour les renseignemens, à M. Décrand, maître balancier, rues Dubois et de Vendran, à Lyon, ou à MM. Genève et compagnie, négocians-droguistes, propriétaires de ladite maison à Vienne. (1227)

Appartemens à louer de suite, à Serin, situés vers le pont de la Gare, n. 47, ancienne maison Marcoux, tout un rez-de-chassée composé de trois pièces avec cave et grenier, le tout pouvant servir pour un établissement de cabaret ou autre, ayant un logement agréable; une grande belle salle au premier, puis des chambres au deuxième étage; plus, dans l'intérieur de la maison et dans la cour un vaste appartement de cinq pièces, avec la jouissance d'un joli bois et d'une terrasse, le tout à prix fort raisonnable.
S'adresser à M. Carra, mécanicien, à la Guillotière, Port-au-Bois, ou au portier de ladite maison à Serin. (1292)

MÉDECINE ET PHARMACIE.

MALADIES
Secrètes.

Par un TRAITEMENT VÉGÉTAL aussi facile à suivre que peu coûteux, les malades sont en très-peu de temps conduits à une guérison assurée.
Maisons de santé établies à la ville et à la campagne pour la guérison des susdites maladies.
S'adresser rue Port-Charlet, n. 26, au 1.er, près la halle au blé, à Lyon. (Les ouvriers sont traités gratis). (1129)

Fabrique d'Eaux Minérales,
place Sathonay.

Eaux gazeuses à DEUX SOUS la bouteille en en prenant 25.
Limonades à 10 sous, et 1/2 bouteille à 5 sous.
— à 6 sous, — à 3 sous. (1134)

Guérison radicale.

Traitement spécial pour les maux d'yeux, les maladies vénériennes, lors même qu'elles auraient produit la lèpre, les dartres, la surdité, ou le scorbut.
S'adresser à M. Gillet, médecin oculiste, place Marengo, à St-Etienne (Loire). (1139)

MAUX DE DENTS.

M. CHAMBARD, pharmacien, quai d'Orléans, n. 31, à Lyon, par une légère opération, guérit à l'instant et sans faire le moindre mal, les douleurs de dents les plus aiguës; des milliers de personnes guéries par cet ingénieux moyen en attestent l'efficacité.
L'opération que fait M. Chambard, est la seule qui puisse toujours sûrement dispenser de l'affreuse nécessité de se faire arracher les dents. (1235)

Pâte pectorale
DE RÉGLISSE A LA GOMME,
de GEORGÉ, pharmacien à Épinal,

Par boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette pâte guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés.

Dépôt général, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n. 30; sous-dépôt, chez MM. Cruzevert, à la Glacière; Gustin, rue du Plâtre; Dubauclard, rue Neuve; Bresson, rue de Puzy; Barcet, rue Belle-Cordière; Lian, place des Capucins; Caillou, aux Brotteaux; Lafabrègue, à la Guillotière; Joubert, à Vernaison; et chez MM. les pharmaciens Michel, à Tarare, Viguier, à Vienne; Ricard, à Grenoble; Mossel, à Mâcon; Terral, à Châlons; veuve Béraud Gaillard, droguiste à Dijon. (1239)

Maladies Secrètes

TRAITEMENT du Docteur CH. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, auteur de divers ouvrages de médecine et de la nouvelle classification des maladies secrètes, breveté du gouvernement pour l'invention du VIN DE SALSEPAREILLE et du BOIS D'ARMENIE, membre de médailles et récompenses nationales, etc. etc.

A Paris, rue Montorgueil, n. **21.**

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de malades abandonnés comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité incontestable sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Ce traitement est peu dispendieux, facile à suivre en secret et sans aucun dérangement. Il consiste dans l'usage des Bois d'Arménie pour les simples écoulemens (goutte ou chaudepisse), et dans l'emploi du Vin de Salsepareille pour tous les autres accidens. (*Voir l'Instruction du Docteur ALBERT, sur la manière de* SE TRAITER SOI-MÊME, *qui se délivre gratuitement chez tous les dépositaires.*) —

Le *VIN DE SALSEPAREILLE* et les *BOIS D'ARMÉNIE* du docteur Albert sont AUTORISÉS par brevets et ordonnances royales rendues les 1er novembre 1833 et 3 novembre 1835.

A LYON, BORELLY, *place de la Préfecture.*
ST-ÉTIENNE, COUTURIER, *rue St-Louis.*

AVIS AUX INCURABLES.

Le Docteur Albert continue à délivrer GRATUITEMENT le *Vin de Salsepareille* ou les *Bois d'Arménie* nécessaires à la guérison radicale de tous les malades *réputés incurables* qui lui sont adressés de Paris et des départemens, avec la recommandation des Médecins d'hôpitaux, des Jurys médicaux et des Préfets.
Par arrêté du 25 février 1835, le Vin de Salsepareille du Docteur Albert est exempt de droits.
Consultations gratuites par correspondance en français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais. (Affranchir).

AVIS DIVERS.

Soiérées amusantes.

M. HEIL, premier Prestidigitateur de la cour de Bavière, donnera tous les soirs des représentations de l'Homme mort et vivant, la Corbeille de fleurs, etc., et Illusions catoptriques, et le pouvoir de la Magie blanche dévoilée; prix des places: premières, 1 fr.; secondes, 50 cent.; parterre, 25 cent. Les bureaux seront ouverts à 7 heures du soir, et l'on commencera à 8 heures, place Louis XVI, en face du pont Morand, aux Brotteaux. (1186)

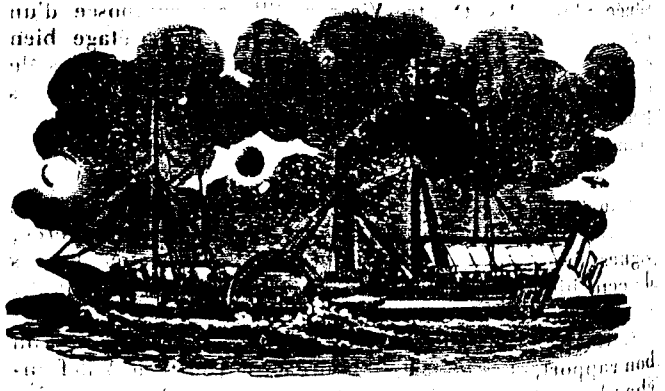

LES BATEAUX A VAPEUR
DU RHÔNE

Partent tous les jours, à 4 heures du matin, de la chaussée Perrache.
Les bureaux de la Compagnie sont, quai de Retz, n° 12. (1072)

HÔTEL DE L'ISÈRE, *rue de la Barre*, n. 13.

On y sert, des dîners à 1 fr. 50 c.; quatre plats, potage, dessert, demi-bouteille; à 2 fr.; cinq plats, potage, dessert, une bouteille de vin vieux. MM. les voyageurs y trouveront des appartemens bien tenus. (1115)

AU MIROIR FIDÈLE.

GUICHARD, miroitier, rue de l'Archevêché, n. 5, au bout du pont Tilsitt, actuellement GUICHARD et ARBOD,

Ont un atelier d'étamage et dorure sur bois, grand assortiment de glaces nues et confectionnées, minces et fortes, dans toutes les grandeurs, glaces de rencontre en une et deux pièces; fabriquent moulures dorées en baguettes, cadres modernes et gothiques pour tableaux de toutes mesures et profils, encadrent les gravures;

Echangent les vieilles glaces, les réparent à neuf; se chargent des transports, poses, emballages, et de tout ce qui concerne leur état. (893)

Avis aux Pères de Famille.

MM. les pères des jeunes gens de la classe de 1835, qui désireraient faire assurer leurs enfans contre toutes les chances du recrutement sont priés de passer chez M. Benoît, directeur pour le département du Rhône, d'une nouvelle administration fondée à Paris, et réunissant toutes les garanties de solvabilité et de moralité.

M. Benoît s'empressera de donner tous les renseignemens nécessaires dans ses bureaux, quai de Retz, n. 36, à Lyon. (1183)

RESTAURANT, *rue Mercière*, n. 56.

Dîner à 1 fr. 25 c., potage, 3 plats, dessert, 1/2 bouteille, pour 1 fr. 50 la bouteille; à 2 fr., potage, 5 plats, dessert varié, bouteille d'excellent vin; on loue à la nuit et au mois, chambres et cabinets garnis très-indépendans. (1198)

Banque philantropique.

Bourse commune, pour toute la France, créée en faveur des jeunes gens appelés au service de l'état; les bureaux du receveur pour l'arrondissement de Lyon, sont rue Montauban, n. 7, vis-à-vis les Carmes-des-Chaux, où l'on peut prendre tous les renseignemens sur les avantages certains pour ceux qui souscrivent à ladite Banque, soit au comptant ou à terme, on y assure aussi aux mêmes conditions des dots pour le mariage des 2 sexes.

Pour compléter ces deux combinaisons, les nouveaux statuts ont créé une caisse de survie, qui se compose des personnes des deux sexes, depuis la naissance jusqu'à 60 ans, les éclaircissemens les plus satisfaisans sur toutes ces combinaisons seront donnés chez ledit receveur (1233)

BUREAU D'AFFAIRES ET DE RÉDACTION,

Rue de la Préfecture n. 12.

☞ Plusieurs Fonds de Café, Restaurans, Cabarets, Auberges, etc., situés dans différens quartiers et dont les inventaires sont déposés au Bureau; plusieurs Fonds d'Epicerie. — Un Fonds de Mercerie et Bonnetterie. — Un Cabinet de lecture.

M. Félix Pellegrin, désire trouver une dame ou demoiselle, agée de 25 à 35 ans, sachant lire et écrire et capable de tenir un petit dépôt de marchandises, propre à la fourniture de tailleurs et les marchands merciers; il désire autant que possible que la personne soit associée ou intéressée dans la maison, et la raison de commerce sera sous le nom de la personne et compagnie.

S'adresser Hôtel de la Couronne, rue Lanterne, n. 4, ou à notre bureau. (1219)

Salon Prolétaire,

Galerie de l'Aargue, escalier H, à l'entresol, vis-à-vis le petit passage.

M. Charles continue toujours de couper les cheveux à 25 centimes; son établissement peut justifier la confiance des personnes qui apprécient les soins de propreté que l'on y reçoit; tous les avantages de la célérité et du bon goût dans le genre le plus moderne, peuvent satisfaire les désirs de l'élégance.

L'on y trouve toute espèce de parfumerie à prix fixe. (1298)

DÉMÉNAGEMENS

par voitures sur ressort

à l'instar de Paris.

Le sieur BALAN offre toujours au public les avantages et la sécurité de ses transports, soit pour la ville et la campagne, les meubles et effets qui réclament le plus de soins sont en toute sureté dans ces grandes voitures qui sont suspendues, couvertes et bien fermées.

Le char funèbre continue d'être à la disposition des familles qui voudront en réclamer le service.

Pour traiter, s'adresser cours Bourbon, à l'angle de la rue de Bonnet, à M. Balan, aux Petits-Brotteaux, ou chez M. Artaria, opticien, Pont-de-Pierre, n. 20, à Lyon.

NOTA. Les personnes éloignées peuvent faire parvenir, par écrit, leurs demandes aux adresses ci-dessus. (1293)

Grand Dépôt d'Huîtres,

Place des Terreaux, au Restaurant du Musée.

Le public y trouvera toujours l'avantage dont il jouit depuis deux ans, celui d'un écailleur à sa disposition et le prix à 60 cent. la douzaine. (1299)

ARRIVAGE DES HUITRES DE CANCALE. — Au grand Dépôt, place des Terreaux, au coin de la rue Ste-Marie, maison de l'Hôtel-du-Parc. M. Schimper a l'honneur de prévenir MM. les consommateurs qu'à dater de ce jour, on trouve des huîtres de première qualité et des écailleurs à la disposition des personnes qui veulent les faire porter en ville. (1300)

UNE AFFAIRE DE BANQUE

OU

Projet d'Association.

On demande une personne pouvant disposer de cinq mille francs, qui lui en feraient gagner cinquante mille en trois mois.

On démontrerait aussi le moyen de faire gagner six cent mille francs dans le même laps de temps, mais pour obtenir la connaissance d'une démonstration aussi importante, la personne s'obligerait de verser vingt-cinq mille francs avec la condition en formant une société qu'elle ne pourrait se retirer avant les trois mois expirés, sous peine d'abandonner un quart des bénéfices en sus de la moitié qui reviendrait de droit à son associé, lequel aurait encore à prendre les vingt-cinq mille francs qui lui seraient acquis dès le jour du traité, pour avoir démontré un genre de spéculation, offrant six cent mille francs à partager en commun et en se maintenant dans la société trois mois. Le commanditaire des vingt-cinq mille francs aurait droit à la moitié.

Le proposant veut bien faire gagner trois cent mille francs à un bailleur de fonds, soit à un co-associé, mais il veut se mettre en garde contre la cupidité pour s'assurer également trois cent mille francs pour une cause sociale et urgente.

Il donnera la preuve que la formation de cette société est offerte sur un calcul certain, et sous les auspices de l'honneur et dans l'intérêt même d'un art, etc.

S'adresser à M. Jannin, cours Morant, aux Brotteaux, maison de M. Bernard, n. 3, au 1, depuis les dix heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il ne reçoit aucune lettre sans être affranchie. (1301)

GALERIE BIOGRAPHIQUE.

QUINZIÈME NOTICE.

LA BELLE CORDIÈRE.

LOUISE LABBÉ, surnommée LA BELLE-CORDIÈRE, dont une des plus anciennes rues de Lyon, située entre le Rhône et la Saône, porte le nom célèbre, brille au premier rang parmi l'assez grand nombre de femmes qui se firent remarquer en cette ville par leurs écrits et leurs succès, sous le règne de François I.er, de ce prince éminemment instruit, qui encouragea les études et la culture des lettres par tous les moyens en son pouvoir.

A ce titre, notre galerie biographique, bien qu'elle ne soit étrangère à aucun pays ni à aucune gloire, devait donner une place à la Belle-Cordière qui fut une des gloires de notre pays, et dont le nom et les œuvres ont traversé plus de trois siècles pour arriver jusqu'à nous brillans encore de tout l'éclat de la renommée.

Loyse Charlin (1), dite Labbé, naquit à Lyon, vers l'an 1525 ou 1526, de Pierre Charlin, marchand cordier. Le nom de sa mère est inconnu. Le commerce de cordier était loin alors d'être restreint comme il l'est aujourd'hui; il s'étendait à la fourniture des cables et des cordages nécessaires à la navigation de la méditerranée ainsi que des fleuves qui y ont leur embouchure; et divers actes prouvent que le père de Louise Labbé avait une très-grande aisance, puisqu'indépendamment des capitaux employés à son commerce où il avait pour associé un de ses fils nommé Mathieu, il possédait dans la ville deux immeubles d'une valeur considérable, une grande maison dans la rue de l'Arbre-Sec, et une terre de huit bicherées, sur la côte de la Déserte ou de St-Vincent, terre qui a ensuite fait partie de l'enclos des religieuses carmélites.

Les heureuses dispositions que Louise manifesta pour l'étude, au sortir de l'enfance, déterminèrent son père à lui donner l'éducation la plus soignée. Il lui procura les meilleurs maîtres et elle fit dans les sciences, comme dans les les lettres, les progrès les plus rapides, sans négliger pourtant les ouvrages à l'aiguille où elle était aussi d'une grande habileté. Tout ce qui servait à orner l'esprit, à éclairer la raison, à rectifier le jugement, était de son ressort. Histoire, fable, poésie, éloquence, rien ne lui semblait étranger. Elle possédait parfaitement la langue latine; elle écrivait en italien et en espagnol avec autant de facilité que dans sa propre langue, et réunissait au don de la beauté tout ce qui peut contribuer au charme de la vie.

Avide de tous les genres de gloire, Louise ambitionna même celle que donne la valeur. François I.er, ayant résolu de faire la guerre à Charles Quint, envoya le Dauphin, en 1542, mettre le siége devant Perpignan, capitale du Roussillon. Une partie des troupes destinées à cette expédition, passa à Lyon. Louise ne put les voir sans un vif désir d'aller partager leurs périls. Elle avait alors à peine seize ans; mais l'ardeur qui l'animait lui fit braver tous les obstacles; elle partit et concourut à toutes les opérations de cette entreprise mémorable qui toutefois ne fut pas heureuse, les troupes de François I.er ayant été forcées de lever le siége après trois mois d'inutiles efforts. — Un courage si extraordinaire dans une personne de son sexe et d'un âge si tendre, lui fit donner par les gentilshommes qui avaient accès auprès d'elle, le nom de Capitaine-Loys qui lui resta toute sa vie.

Ce fut peu de temps après cette expédition que Louise commença à ressentir les premières atteintes de l'amour, et qu'elle en éprouva quelques rigueurs. L'absence de celui qu'elle aimait, dont le nom ne nous est pas resté, mais qui était un *homme de guerre*, lui inspira les vers les plus touchans, les plus empreints d'une vive sensibilité.

Les plus grands seigneurs recherchèrent avec empressement une femme qui réunissait de si rares qualités, et mirent en usage tous les moyens de lui plaire. Les poètes les plus renommés du temps s'empressèrent aussi de lui offrir leurs hommages. Tous firent l'éloge des charmes de sa personne et de ceux de son esprit, tous aussi furent unanimes sur le régularité de sa conduite, sur la pureté de ses mœurs; et Paradin, qui publia six ans après sa mort, son histoire de Lyon, termine son portrait en disant: « Et ne s'est ceste nymphe seulement fait cognoistre par ses escrits, ainçois par sa grande chasteté. »

Néanmoins Louise eut des détracteurs, et il était impossible qu'elle n'en eût pas. Du Verdier, qui a écrit onze ans après Paradin, est le premier qui ait osé révoquer en doute la sagesse de cette femme célèbre, et la représenter comme une courtisane éhontée. Rubys, pour contredire Paradin, comme il l'a fait dans toutes les occasions, et pour satisfaire son humeur satyrique, a saisi avidement l'opinion de Du Verdier. Mais quelle foi peut-on ajouter à leurs assertions, lorsque rien n'en démontre la vérité, qu'ils ne citent aucun fait, et ne s'appuient d'aucune autorité qui puisse seulement les rendre probables? Les auteurs contemporains ne sont-ils pas plus dignes de confiance? Faut-il d'ailleurs d'autres preuves de l'innocence de sa vie que son intimité avec la plupart des personnes de son sexe, distinguées surtout par une conduite exemplaire? C'est à *Clémence de Bourges*, célèbre aussi par ses talens pour la poésie et la musique, que Louise Labbé dédie ses œuvres; c'est elle qu'elle choisit pour patronne, qu'elle désigne publiquement comme son amie; et Clémence appartenait à une des premières familles de Lyon; elle était aussi recommandable par ses qualités personnelles que par le rang qu'elle tenait dans la société. Si Louise n'eût été environnée de l'estime publique, si ses mœurs eussent été tant soit peu équivoques, une demoiselle d'un aussi rare mérite, une famille aussi respectable, aussi considérée, l'auraient-elles reçus dans leur familiarité, et lui auraient-elles donné tant de preuves d'une affection toute particulière?

Avant 1555, Louise Labbé avait pris pour époux Ennemond Perrin, marchand cordier à Lyon, qui avait établi son atelier et ses magasins à l'angle de la rue Confort et d'une ruelle tendant à Bellecour; ruelle devenue depuis la rue Belle-Cordière, ainsi appelée pour perpétuer le souvenir du surnom donné à la belle et spirituelle épouse du riche cordier. Il avait lui-même, assure-t-on, un esprit cultivé; il savait apprécier tout ce que valait la femme à laquelle il était uni; aussi exista-t-il entr'eux une véritable sympathie, et ce doux échange d'amitié, de soins, d'égards et de prévenances, qui constitue la félicité dans le mariage. La tendresse de Perrin pour son épouse ne saurait être révoquée en doute, puisque, par l'acte de sa dernière volonté, il l'institua, à défaut d'enfans, son héritière universelle.

Elle mourut sans enfans, au mois de mars 1566, et par son testament, du 28 avril 1565, elle nomma pour ses héritiers universels; Jacques et Pierre Charlin, ses neveux, et leur substitua, s'ils venaient à mourir sans enfans, les pauvres de l'aumône générale de Lyon, lesquels furent mis en possession de ces biens dès l'année 1569, Jacques et Pierre Charlin n'ayant pas survécu long-temps à leur tante.

Louise Labbé mérita la réputation dont elle jouit, par l'éclat qu'elle répandit sur sa patrie. Sa vie a été courte; mais tous ses jours ont été remplis d'une manière utile, et c'est par une bonne action qu'elle les a terminés. Son héritage vint augmenter le patrimoine des pauvres, et contribue encore aujourd'hui au soulagement des malheureux. Ainsi celle qui se montra supérieure en valeur, en savoir et en vertu, voulut encore se distinguer par sa bienfaisance.

Les poésies de Louise Labbé, qui se composent de trois élégies et de vingt-quatre sonnets, suivis d'un grand nombre de pièces de vers à la louange de l'auteur, se font remarquer par beaucoup de grace, de tendresse et de naïveté, relevées encore par un style pur et correct pour le temps; et l'on ne peut trop s'étonner que les expressions n'en soient

(1) On est incertain sur le véritable nom de notre héroïne. A la tête de l'édition de ses œuvres, publiée en 1762, elle est nommée CHARLY, dans son testament, CHARLIN, et dans divers actes, CHARLIEU. Le second de ces trois noms est probablement le vrai. M. Cochard l'a adopté dans la notice qui est en tête de la belle édition des œuvres de la célèbre Lyonnaise, qu'ont donnée en 1824 trois des écrivains les plus distingués de notre ville; et nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de suivre l'exemple du savant M. Cochard. — Toutefois, nous ne l'avons pas imité en ce qui concerne le surnom de Labbé, qu'il écrit avec un seul B, et auquel nous en mettons deux comme on doit le faire, ce nous semble, l'usage de ceux qui s'érigeraient, au 16e siècle, en réformateurs de l'ortographe française, étant de retrancher presqu'absolument les doubles lettres, sans aucun respect même pour les noms propres

pas plus vieillies, quand on se rappelle que c'est au temps de Marot que la Belle-Cordière écrivait, et qu'elle écrivait en province. Mais l'ouvrage qui la recommande le plus à l'estime de la postérité, c'est un petit drame en prose, intitulé : *Débat de la Folie et d'Amour*, allégorie ingénieuse, pleine d'esprit, de délicatesse et de bonne morale. Cette pièce à six personnages, divisée en cinq discours ou actes, a eu l'insigne honneur de fournir à La Fontaine l'idée d'une de ses plus jolies fables, *l'Amour et la Folie*. Louise y a fait preuve de talent et d'imagination ; et cet ouvrage, imité dans toutes les langues, suffit seul pour immortaliser son nom.

Quant aux pièces de vers qui lui sont adressées, et qui tiennent une trop grande place dans le recueil de ses œuvres, elles se signalent, presque toutes, par l'obscurité et le mauvais goût, et relèvent le mérite de notre célèbre compatriote, bien plus par la comparaison qu'elles donnent lieu de faire entre son style et le leur, que par les louanges qu'elles contiennent.

SPECTACLES.

GYMNASE.

Laissons reposer un peu le Grand-Théâtre et sa haute aristocratie dramatique et lyrique ; jetons vite en passant une fleur à *Robert-le-Diable* qui avait attiré dimanche une foule immense, qui n'a jamais été représenté à Lyon, nulle part peut-être, avec autant d'ensemble, de chaleur et de verve ; où Siran, Durbec et M.lle Toméoni se sont surpassés ; où Mad. Desvignes, remplaçant Mad. Biacabe indisposée, a chanté et joué le rôle d'*Alice* avec un talent supérieur ; où tout le monde enfin s'est rendu digne des applaudissemens prodigués à cet admirable opéra dont la fortune est intarissable : ajournons ce que nous avons à dire de la reprise du *Bertrand et Raton* de M. Scribe, et donnons un moment d'attention aux dernières nouveautés du Gymnase, scène plus modeste, plus simple qui, sans avoir autant de luxe et d'éclat que l'autre, n'en est pas moins fort agréable parfois.

Depuis quelques années, les écrivains qui travaillent pour le théâtre sont entrés dans une voie qui leur a fourni de nouvelles combinaisons et qui amène souvent des situations fort piquantes. Nous voulons parler de la traduction sur la scène de ce que l'on nomme dans le monde *les infidélités* et par conséquent *les infortunes conjugales*. Si nous disions que la morale publique et le bonheur des ménages n'ont pas gagné grand'chose à ce que les *espiégleries* et les *déconvenues* matrimoniales fussent exposées au grand jour du théâtre, on nous répondrait sûrement, que puisque ces choses existent dans la société, les auteurs ont le droit de s'en emparer comme des autres vices et des autres ridicules ; et qu'il n'y a pas plus de raison pour leur interdire les tromperies des femmes à l'encontre de leurs maris, *et vice versâ*, que les ruses des amans à l'encontre de leurs pères, mères, oncles ou tuteurs. Ceci est une question que nous ne traiterons point pour ne pas faire du rigorisme ; et nous avouerons tout simplement que puisqu'on a tiré bon parti de cette nouvelle *donnée*, qu'elle a fourni le sujet de plusieurs pièces jolies, spirituelles et gaies, quoique tant soit peu *croustilleuses*, il faut profiter du résultat sans trop s'appesantir sur la cause. Peut-être qu'après une telle déclaration, l'on ne nous accusera plus de nous ériger en sévère et inexorable moraliste.

C'est dans la catégorie des faits de cette nature, que MM. Léonce et Bernard ont puisé le secret d'*Une Position délicate*, charmante comédie, car il y a là beaucoup plus et beaucoup mieux qu'un vaudeville. — La scène est en Allemagne, aux eaux de Bade, dans un hôtel garni. A cela près d'un domestique, personnage nul et insignifiant, qui n'est là que pour porter des valises et servir à déjeûner, l'action se passe entre deux couples conjugaux, M. et Mad. *de Marancey* ; lui, très-élégant, très-dandy, amoureux de toutes les femmes, et très-indifférent pour la sienne, la seule peut-être dont il ne s'occupe point ; elle, vive, légère, étourdie, coquette au suprême degré, et se consolant vite et beaucoup de l'indifférence de monsieur son mari ; et M. et Mad. *de Tréneuil* ; lui, homme sage, rangé, raisonnable, aimant exclusivement sa femme et exclusivement aimé d'elle, qui est simple, tendre, sensible, attachée à ses devoirs et sans la moindre coquetterie.

Avant d'épouser *Tréneuil*, Amélie *a été aimée* de *Marancey* très-jeune encore, lorsque, faisant son droit à Paris, il venait passer les vacances à la campagne. Amélie a, dans ce temps, poussé *les bontés* pour lui jusqu'à lui écrire et à lui envoyer son portrait. Bien entendu que son mari ne sait rien de cet enfantillage. Quand elle voit arriver *Marancey*, qu'elle connaît pour un *mauvais sujet*, et dont elle redoute les poursuites, veut-elle quitter Bade sur-le-champ, avec d'autant plus de raison qu'elle redoute aussi le pouvoir des charmes et des agaceries de *Mad. de Marancey* sur le cœur de *Tréneuil* qui consent à ce départ précipité. Mais bientôt il apprend les *antécédens* de sa femme, et les apprend de la bouche même de celle-ci, épouvantée de l'audace avec laquelle *Marancey* la menace de son amour. Alors il ne veut plus partir, il veut sauver l'honneur d'Amélie et ravoir son portrait et ses lettres restés entre les mains de *Marancey* qui aime mieux se battre que de les rendre.

Un duel est donc arrangé entre les deux époux ; Amélie le devine, et pour empêcher qu'il ait lieu, elle réclame le secours de *Mad. de Marancey* ; Habituée qu'elle est à considérer les affaires d'honneur aussi légèrement que celles de cœur, cette dame s'inquiète fort peu du duel ; mais, piquée de ce que *Tréneuil* n'a point répondu à ses avances et les a même confiées à sa femme qu'elle est bien aise d'humilier, elle la fait cacher dans un cabinet pendant qu'elle met en jeu toute son expérience, toutes les ressources de son art pour faire succomber le sage et l'attirer dans ses filets.—Habile à saisir une aussi bonne occasion qui lui offre le moyen d'assurer sa vengeance, *Tréneuil* feint de tomber dans le piège ; elle veut le voir à ses genoux, il s'y jette, et ne se relève que lorsqu'il a obtenu un gage de sa victoire, le portrait de la coquette qui croit alors son triomphe assuré, tandis qu'Amélie se croit au comble du malheur, et veut absolument plaider en séparation. — Mais toutes deux sont dans l'erreur ; *Tréneuil* n'a agi ainsi qu'afin de jouer à jeu égal avec *Marancey* ; et au lieu de se brûler la cervelle, d'échanger l'un contre l'autre les portraits de ces dames, ce qui doit sauver la réputation de toutes deux. Tel est, en effet, ce qui arrive ; et la pièce, qui a intéressé et amusé constamment par des scènes charmantes, finit de la manière la plus heureuse et la plus naturelle, à la satisfaction de tout le monde, sans excepter le public.

Nous avons toujours à rendre compte d'un trop grand nombre de nouveautés pour qu'il nous soit possible d'en faire habituellement l'analyse. Si donc, contre notre usage, nous donnons aujourd'hui celle d'*Une Position délicate*, l'une des plus jolies pièces de sallon que nous ayons vues depuis long-temps, c'est afin de prouver, ainsi que nous le disions tout-à-l'heure, combien il a été avantageux pour les auteurs de se frayer une nouvelle route sur le terrain du mariage qui, jusqu'alors, leur avait été interdit ; car assurément il y a peu d'années qu'il eût été impossible de faire une telle pièce. C'est en même temps pour démontrer que ce qu'il y a à gagner du côté de l'art à l'exploitation de cette mine, compense amplement ce qu'à pu y perdre d'un autre côté l'austérité des mœurs, que du reste on ne va guère chercher au théâtre.

Dans le succès d'*Une Position délicate*, succès qui ne sera pas éphémère comme celui de tant de vaudevilles, le mérite de l'ouvrage est pour beaucoup ; mais le talent des acteurs en revendique aussi une bonne part. Rousseau joue le libertin *Marancey* avec infiniment de légèreté, de verve et de *fashion* ; celui de *Tréneuil* a dans Adam un interprète plein de bon ton, de convenance et de dignité. M.lle Henriette Baudoin fait preuve d'esprit, de finesse et de grace dans le personnage de *Mad. de Marancey*, et joue la coquetterie avec un naturel exquis. Au milieu de ces trois artistes qui s'entendent à merveille et qui font assaut d'habilleté, M.lle Cora, jolie femme du reste, fait au tableau une ombre un peu trop forte. Heureusement que l'ouvrage était à l'abri de toute chance fâcheuse ; car s'il n'avait fallu que *Mad. de Tréneuil* pour le faire tomber, sa chute était inévitable.

Chacun sait l'aventure, vraie ou fausse, d'un page du duc de Vendôme, qui, pour n'être pas puni, enleva une belle nuit les aiguillettes de tous ses camarades, parce qu'il avait perdu la sienne dans une entreprise amoureuse. Eh bien ! sans cette aventure, qui a été traduite en histoire, en anecdote, en roman, en comédie, en vaudeville et même en entrechats, ce serait une jolie et fort jolie pièce que *le Démon de la nuit* de MM. Bayard et Étienne Arago. Ayant certes assez d'imagination, d'esprit et de goût pour bien faire tout seuls, ils n'avaient pas besoin d'aller à l'emprunt chez MM. Dieulafoy et Gersin, leurs devanciers, et encore moins chez les auteurs beaucoup plus modernes de *Vertvert*, auxquels ils ont pris sans façon la situation de la gouvernante des demoiselles d'honneur, et de son époux clandestin. Mais emprunt, plagiat ou vol à part, il y a des choses fort gracieuses et fort gaies dans *le Démon de la nuit* qui a fait plaisir et qui en fera long-temps.

On disait d'avance un grand bien du vaudeville en trois actes dont *Casanova*, le célèbre roué, est le héros. Ce n'était rien moins qu'un chef-d'œuvre dont MM. Varin, Etienne Arago et Desvergers avaient enrichi la scène ; et peut-être un si pompeux éloge a-t-il un peu nui, non au succès, mais à l'estime que l'on a conçue de l'ouvrage qui est gai et qui amuse, mais qui est décousu, sans liaison, et dont les parties séparées, insolites, ne concourent point à former un tout complet et dans son ensemble et dans ses détails. Au reste, ce qu'il laisse à désirer à cet égard, il le regagne en esprit, en gaîté et en gaillardise, et par cette dernière cause même, il a complètement réussi.

Le Démon de la nuit et *Casanova* sont rendus de manière à faire honneur aux artistes. Mad. Herliska, M.lle Henriette Baudoin, et Célicourt dans les deux pièces ; Rousseau et Montaland, dans la première ; Alexandre et Barqui, dans la seconde, méritent généralement des éloges que nous aimons à leur donner toutes les fois que l'occasion s'en présente ; et désormais elle se présentera, *gardons-nous d'en douter*, car il est bon de remarquer ici que le Gymnase commence à se repeupler de pièces agréables, bien jouées et dignes de rester au répertoire, ce qui promet le retour d'une vogue dont ce théâtre a été trop long-temps veuf.

Précédemment aux nouveautés dont nous venons de parler, on a monté un drame de M. de Rougemont, *la Duchesse de la Vaubalière*, qui est rempli d'un puissant intérêt et de situations aussi neuves qu'émouvantes. Nous ne savons pourquoi cet ouvrage n'a pas eu un succès plus grand et plus positif. Il le méritait, car indépendamment de ce qu'il vaut en lui-même, il vaut encore beaucoup par le soin, l'ensemble et, on peut le dire, le talent avec lesquels il est représenté.— Les quatre principaux rôles, *le duc de La Vaubalière*, le notaire *Morisseau*, le fermier *Raymond* et *Julie* sa fille, devenant duchesse par suite d'un rapt, que leur caractère et leur position rendent extrêmement difficiles, sont réellement bien joués. — Alexandre sauve l'odieux du personnage par la légéreté de sa diction, son aisance et ses manières distinguées ; Vizentini se fait remarquer par un spirituel sans façon et une bonhomie maligne ; Danguin par de la franchise, de la tendresse paternelle et une indignation chaleureuse ; et Mad. Danguin par de la candeur, de la sensibilité, de l'ame et une édifiante résignation. — Adam, chargé du rôle du *Régent* et Rousseau de celui d'*Adrien*, l'amant aimé de *Julie*, qui ne prend un peu de couleur qu'au quatrième acte, s'acquittent ou ne peut mieux de leur mission ; et au total, il manquerait peu de chose à l'exécution scénique de ce drame, si les grands Seigneurs, amis du duc, et les gentilshommes de la cour du Régent, n'avaient en général et en particulier des façons et des tournures délicieusement communes et triviales.

Nous avions entendu vanter comme fort touchante une pièce ayant nom *Pauvre Jacques*, qui a été donnée bien souvent, et dans laquelle on nous a rapporté que Barqui remplissait le principal rôle d'une manière tout-à-fait remarquable. Nous avons voulu nous en assurer, et nous certifions que, sur ce dernier point seulement, on a dit vrai. Barqui joue en effet *Pauvre Jacques* en comédien habile ; et il est grand besoin du talent qu'il y déploie pour faire supporter cette longue et froide homélie, dans laquelle, par comble de malheur, on est encore forcé d'entendre M.lle Cora.

XXX.

VARIÉTÉS.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE LYON 1893

IL FAUT DES ÉPOUX ASSORTIS....

(SUITE.)

Vous avez déjà probablement compris, ô trop intelligent lecteur que vous êtes, que Frank n'avait point vu Suzanne sans se sentir vivement épris de sa grace et de sa beauté. — Puisqu'il en est ainsi, je ne vous en ferai pas mystère et je vous avouerai qu'il l'aimait comme un fou.

De son côté, Suzanne, après avoir résisté le plus long-temps possible, avait senti sa force faillir insensiblement, et peu à peu, après avoir passé par tous les degrés intermédiaires, elle en était venue à *le payer du plus tendre retour*, ainsi qu'on a coutume de le dire au théâtre.

Et pendant tout cela, M. Philidor engraissait à vue d'œil ; plus les dangers augmentaient, plus ils se pressaient autour de lui, et plus ils l'enveloppaient, plus sa confiance se faisait large et commode et plus sa sécurité s'allongeait et s'étendait

IV.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle enfonce. Les nuages épais qui, jusqu'à ce jour, avaient couvert les yeux du mari, se dissipèrent tout d'un coup. Le *fiat lux* s'opéra, et, d'agneau qu'il avait été précédemment, M. Philidor devint hyène, ours affamé, cannibale, tout ce que vous voudrez. Ses passions se déchaînèrent avec un horrible fracas, et son cœur ne fut plus assez large pour contenir tout ce que son infortune y avait répandu de fiel, d'amertume et de désir de vengeance.

Mais, dissimulé comme un tyran de mélodrame, il sut néanmoins cacher à tous les yeux ses odieux projets. Loin de laisser éclater son courroux, il se montra plus aimable que jamais avec sa femme, et avec son voisin Frank, plus affectueux qu'il ne l'avait encore été. Il l'invita à dîner, un dîner vraiment confortable, où il se montra d'un naturel parfait.

Quand on en fut venu au dessert, un observateur aurait pu seulement remarquer qu'un sourire convulsif tordait ses lèvres décolorées. On servit le café : ce fut Philidor qui le prépara et le versa lui-même. Mais à peine Frank et Suzanne l'eurent-ils avalé, qu'ils tombèrent tous les deux sur le parquet en poussant un cri effroyable ; puis, après quelques convulsions, leurs membres se raidirent et leurs paupières se fermèrent.

Dès que M. Philidor se fut assuré qu'il était vengé, il passa dans sa chambre et se brûla la cervelle.

V.

On trouva sur lui un billet par lequel il annonçait qu'il se tuait par dégoût de la vie.

La lecture de ce billet fut faite aux assistans par Suzanne, qui s'évanouit avec beaucoup de grace et de naturel dans les bras de la personne la plus proche d'elle. Cette personne était M. Frank, le peintre.

Ils n'étaient donc pas morts ? Non, ils avaient joué la comédie, prévenus qu'ils étaient, par un domestique, des sinistres projets de M. Philidor.

Maintenant, ils attendent avec impatience que le délai prescrit par l'article 228 du code civil soit écoulé, pour pouvoir *serrer les doux nœuds de l'hyménée*.

Le mariage se fera à Saint-Thomas-d'Aquin, leur paroisse commune. (*Tam-Tam.*)

ALBÉRIC SECOND.

CONSERVATION DES AFFICHES

Place de la Préfecture, n. 5.

Toutes les personnes qui font afficher savent que les affiches que l'on pose sur les murs sont enlevées tous les jours ; il faut donc les renouveler, ce qui est très-coûteux. Par le moyen des cadres qui se ferment chaque soir, les mêmes affiches peuvent être conservées plusieurs mois, ce qui fait un bénéfice de plus de mille pour cent à ceux qui font afficher.

ROND, Gérant.

LYON. — IMPR. DE G. ROSSARY, RUE SAINT-DOMINIQUE, 1.